

Le 8 mars, c'est tous les jours!

Le 8 mars 2024 par Geneviève PAYET, Saint-Paul de la Réunion



Affiche de www.noz-infos.com

Plus de 100 ans de lutte pour le respect et l'égalité!

Au cours de ces 20 dernières années, nous avons assisté à l'accomplissement de progrès significatifs dans les efforts déployés pour que les femmes aient les mêmes droits que les hommes, pour qu'elles puissent bénéficier d'un traitement équitable, tout simplement.

Le 8 mars est une journée qui célèbre plus de 100 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la dignité et la considération. Les femmes ont connu des luttes plus ou moins avancées selon les pays, selon le contexte et à travers l'histoire. Le combat pour les droits des femmes a commencé bien avant 1882 année où l'enseignement primaire devient en France obligatoire pour les filles, comme pour les garçons.

Cette journée trouve son origine en 1910, où elle est proposée lors de la conférence internationale des femmes socialistes. Le 8 mars 1910 est reconnu le combat des femmes en créant pour elles une journée symbolique.

«La Journée internationale de la femme trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XXème siècle en Amérique du Nord et dans toute l'Europe. Depuis lors, cette Journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement. Le mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique» (ONU Femmes. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes).

Pourtant ...

Je crois avoir une longue expérience sur la prise en charge des victimes de violences conjugales. De nombreuses années de soins, de formation, d'actions sur le terrain. Les femmes que j'ai reçues en consultation ou en expertise venaient de tous horizons, de tous milieux, mères de jeunes enfants ou d'adultes, certaines inscrites dans une relation débutante, d'autres installées dans une union de plusieurs décennies.

Toutes venaient demander conseil et soutien, mais chacune avait une conception personnelle de l'aide à recevoir allant de la médiation dans le couple à l'éloignement d'un conjoint violent, en passant par le besoin d'en parler, avant d'agir éventuellement.

Certaines me livraient aussi leur peur de cet homme devenu leur tortionnaire, sans pouvoir se saisir des solutions proposées (comme l'accueil en structure d'hébergement, par exemple) qui leur semblaient totalement hors de portée.

Cependant, bien que praticienne et enseignante universitaire, spécialisée dans la prise en charge des victimes de violences conjugales, bien que fréquentant avec assiduité nombre de journées à thème sur le sujet, j'ai toujours été traversée par l'idée que je manquais d'efficacité dans mon accompagnement, au point à certains moments de me sentir incompétente ...

Cela je le lisais dans les regards fatigués de ces femmes qui n'avaient douleurs et blessures, tentaient de retirer leur plainte et ne donnaient aucune suite aux propositions de soins et de protection. Elles ne quittaient pas leurs conjoints et continuaient de subir cette relation toxique, violente.

L'auteur, c'est leur conjoint ou leur compagnon, souvent le père de leurs enfants, c'est aussi bien souvent celui qui subvient aux besoins de sa famille. Dans leur histoire de couple, il est celui dont elles sont tombées amoureuses, l'incarnation de souvenirs heureux, du temps d'avant tout ce chaos. Mais l'auteur c'est parfois aussi un employeur, un officiant, un voisin, un inconnu, tout simplement.

Le 8 mars, c'est la Journée internationale pour les droits DES Femmes!

Cette journée est l'occasion de dresser un bilan des actions réalisées en faveur des droits des femmes et d'appeler à des changements: dans la vie publique et politique, dans la sphère intime, dans l'espace public, dans le monde de la culture, des arts et du sport, etc. Elle nous donne aussi l'occasion de célébrer les actes de courage accomplis par des femmes ordinaires mais déterminées qui ont joué un rôle extraordinaire dans leur pays, dans leur communauté, dans leur famille.

- Non, le 8 mars ce n'est pas la Journée de LA Femme, telle une représentation mentale, imaginaire, mythique voire fantasmatique, où l'image de La Femme est assortie de qualités qui seraient bizarrement propres à son sexe: douceur, dévouement, sensualité, charme, maternité ...
- Non, le 8 mars ce n'est ni la St-Valentin, ni la fête des mères, surtout pas l'occasion d'offrir des roses!

Rappelons que pendant des siècles les femmes ont été considérées comme inférieures à l'homme, moins intelligentes, moins respectables, qu'elles sont longtemps restées au foyer, sans droits ni libertés. Et, de nos jours, partout sur la planète, de trop nombreuses femmes et filles sont encore victimes d'inégalités, d'injustices, de cruautés ; leurs besoins essentiels ne sont pas reconnus, tout simplement. Clairement, nous avons une dette envers les millions de femmes qui se battent pour obtenir la simple reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

Féminisme et écoféminisme: des valeurs émancipatrices pour les femmes, comme pour les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes s'impose à nous, elle est inconditionnelle, elle participe du progrès social, elle signe notre démocratie. N'oublions pas que cette bataille pour le respect envers les femmes est aussi un combat politique qu'il nous revient en tant qu'écologistes de mener sur tous les fronts, au niveau local, national, européen et mondial. La lutte n'est pas terminée!

C'est une évidence, l'engagement pour l'émancipation des femmes et la défense du droit des femmes n'a pas de frontière, il ne peut avoir qu'un caractère universel et nos sociétés sont complices si elles laissent perdurer un climat et des pratiques qui font la part belle aux discriminations sexistes. Notre vigilance est permanente. Chaque action, même la plus petite, même la plus silencieuse, est une marque de reconnaissance de notre humanité, celle que nous partageons tous.

Nous savons le sort qui a été réservé aux femmes dans notre propre histoire, et tout le chemin qu'il reste à faire. Autour de nous, comme partout dans le monde, de nombreuses actions de sensibilisation sont organisées pour célébrer plus de 100 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la dignité et la considération en faveur des femmes. Tous les publics sont concernés et les médias relaient des messages forts tels 'les métiers n'ont pas de sexe'!

Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore?

Alors qu'on nous répète, à qui en douterait encore, «*l'égalité, c'est bon, vous l'avez!*», il n'en demeure pas moins qu'à travers le monde la domination masculine, l'appropriation par les hommes du corps, de la descendance, du temps et de la force de travail des femmes est toujours un état de fait social bien réel, parfaitement vérifiable.

Nombre de sociétés véhiculent encore une image dégradée de la femme à travers les médias, la pornographie, la publicité, les concours de miss, ... Nombre d'entre elles tolèrent la traite et la prostitution, pratiquent des mutilations sexuelles, des mariages forcés, imposent le port du hidjab, jugent des femmes pour crimes d'honneur, condamnent des femmes à la lapidation pour adultère, tuent des filles à la naissance, ...

En France, malgré la loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes, le combat politique et l'engagement citoyen se poursuit pour le respect, le statut, l'image et le travail des femmes. Cela passe par la lutte contre le harcèlement, les injustices professionnelles, la culture du refus du sexisme dans les institutions.

Force est de constater que les inégalités dans les pratiques sociales ont hélas encore de beaux jours devant elles, et que les changements culturels sont lents, beaucoup trop lents. Nous avons encore tant à faire avec les phénomènes de violence, les discriminations envers les personnes LGBT, les difficultés d'accès aux droits sur la santé sexuelle et reproductrice pour les plus précaires, l'accès aux droits et aux soins pour les femmes âgées, pour les femmes étrangères ...

Oui, le statut des femmes dans les Outre-mer a évolué, mais ...

De nombreuses études, depuis la dernière décennie notamment, ont démontré que le statut des femmes dans les Outre-mer a nettement évolué et, en tenant compte des contextes spécifiques, les résultats sont globalement assez concordants dans l'ensemble des territoires.

➤ Parmi les atouts: des filles qui réussissent mieux à l'école et un phénomène de décrochage scolaire moins significatif, une véritable montée en qualification des femmes (elles sont globalement de plus en plus diplômées et même plus diplômées que leurs homologues masculins), des femmes qui se saisissent davantage des dispositifs de formation, une insertion professionnelle plus rapide, une orientation vers de nouvelles opportunités (postes de cadres), des femmes de plus en plus actives dans la création d'entreprise, etc.

➤ Parmi les freins: des situations de précarité voire de grande pauvreté, des femmes plus vulnérables (âgées, migrantes, handicapées,...) moins soutenues, une couverture sociale inégale, des problématiques de santé insuffisamment prises en charge (diabète, dépression, par exemple), des représentations inadaptées autour de la sexualité, de la contraception et de la procréation, une exposition importante aux violences conjugales, des responsabilités familiales et une répartition inégalitaire des tâches domestiques.

A cela s'ajoutent la persistance de stéréotypes de genre dans les représentations sociales et institutionnelles, l'accès à des métiers moins porteurs du fait des inégalités salariales, des obstacles pour accéder à des postes à responsabilités, une culture sociétale limitant ou restreignant l'action des femmes dans les sphères de décisions, un manque de temps pour s'investir dans la sphère politique, une méconnaissance et un manque d'aide dans l'accès au droit malgré un arsenal juridique protecteur.

Face à ce constat, quand on sait que le salaire moyen des femmes en France est encore de nos jours de 23% en moyenne inférieur à celui des hommes, on peut aisément considérer que l'inscription dans la Constitution du droit à l'avortement ne constitue en fait qu'une étape de tout le chemin qu'il reste à parcourir.

Dans les pays où les Droits de l'Homme sont reconnus et respectés, nous devons continuer d'aller de l'avant. Le 8 mars, c'est tous les jours!